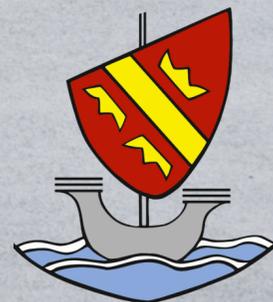




BACCALAURÉAT ET ÉVALUATION

Réunion de mi-année de Terminale - mardi 2 mars 2021



LE NOUVEAU BAC ET SES AMÉNAGEMENTS

Le baccalauréat

60 % épreuves terminales
40 % contrôle continu

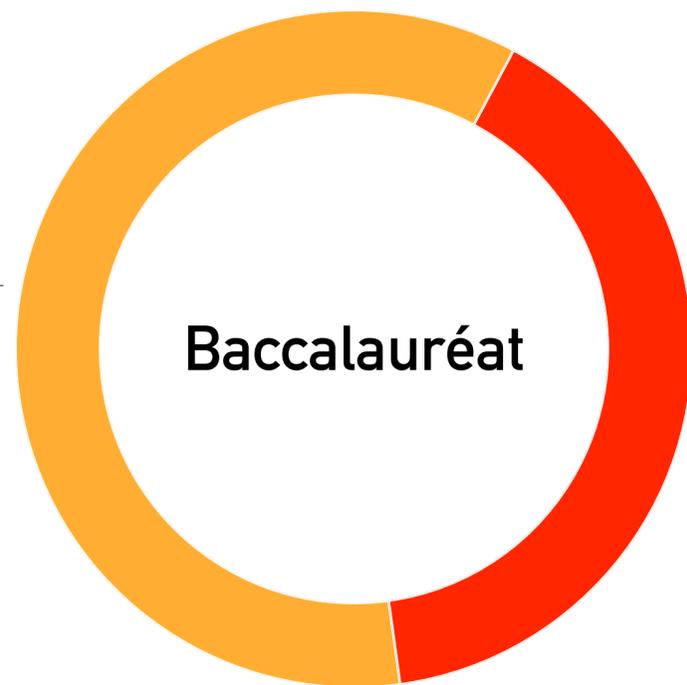


coeff. 10
**2 épreuves anticipées
en première**



coeff. 50
**4 épreuves
en terminale**

Épreuves terminales
coeff. 60



Contrôle continu
coeff. 40

coeff. 30

**Évaluations communes
(EC)**

2 sessions en 1^e
1 session en Te

coeff. 10

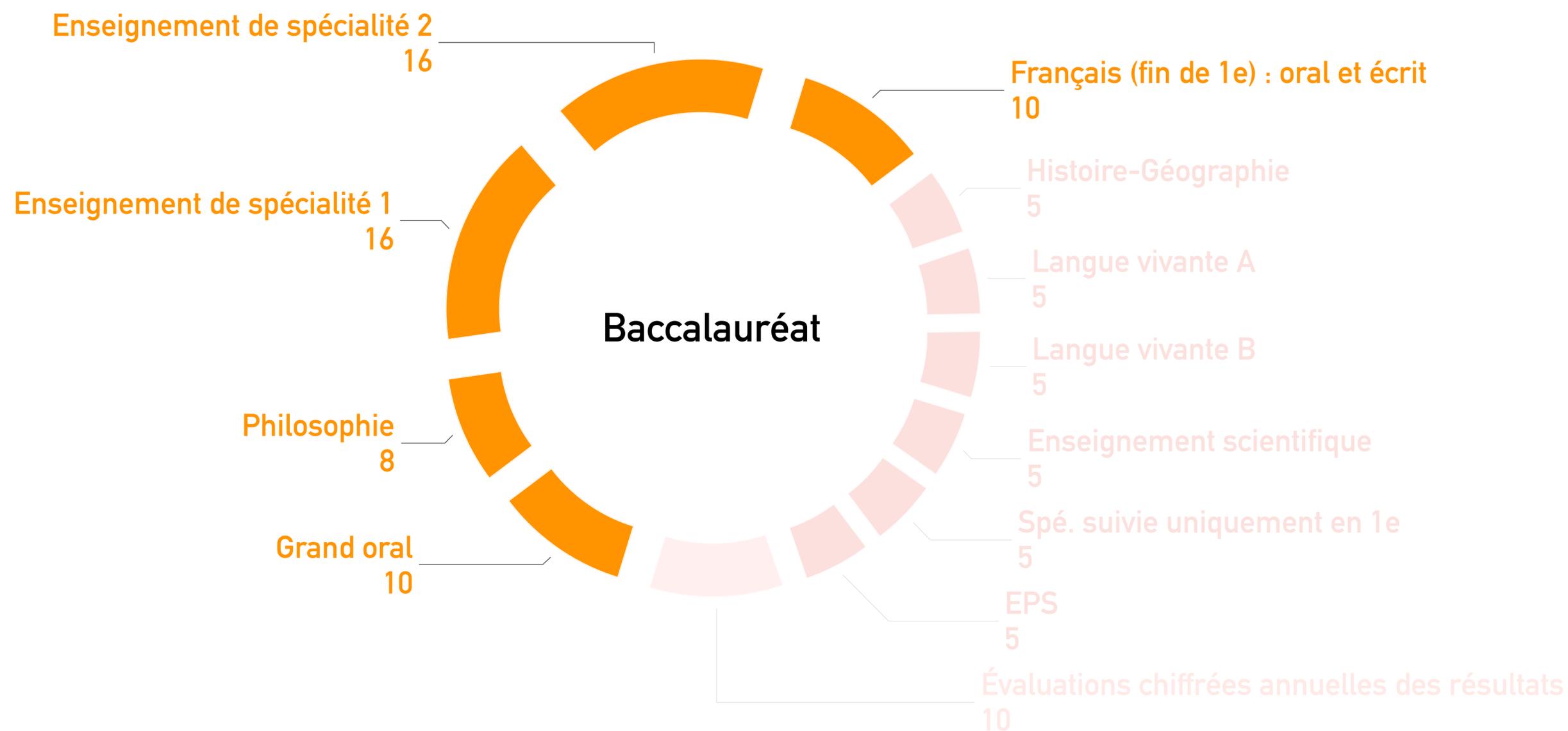
**Évaluations chiffrées
annuelles des résultats**

de première (coeff. 5)
et de terminale (coeff. 5)

Les épreuves terminales coefficient 60

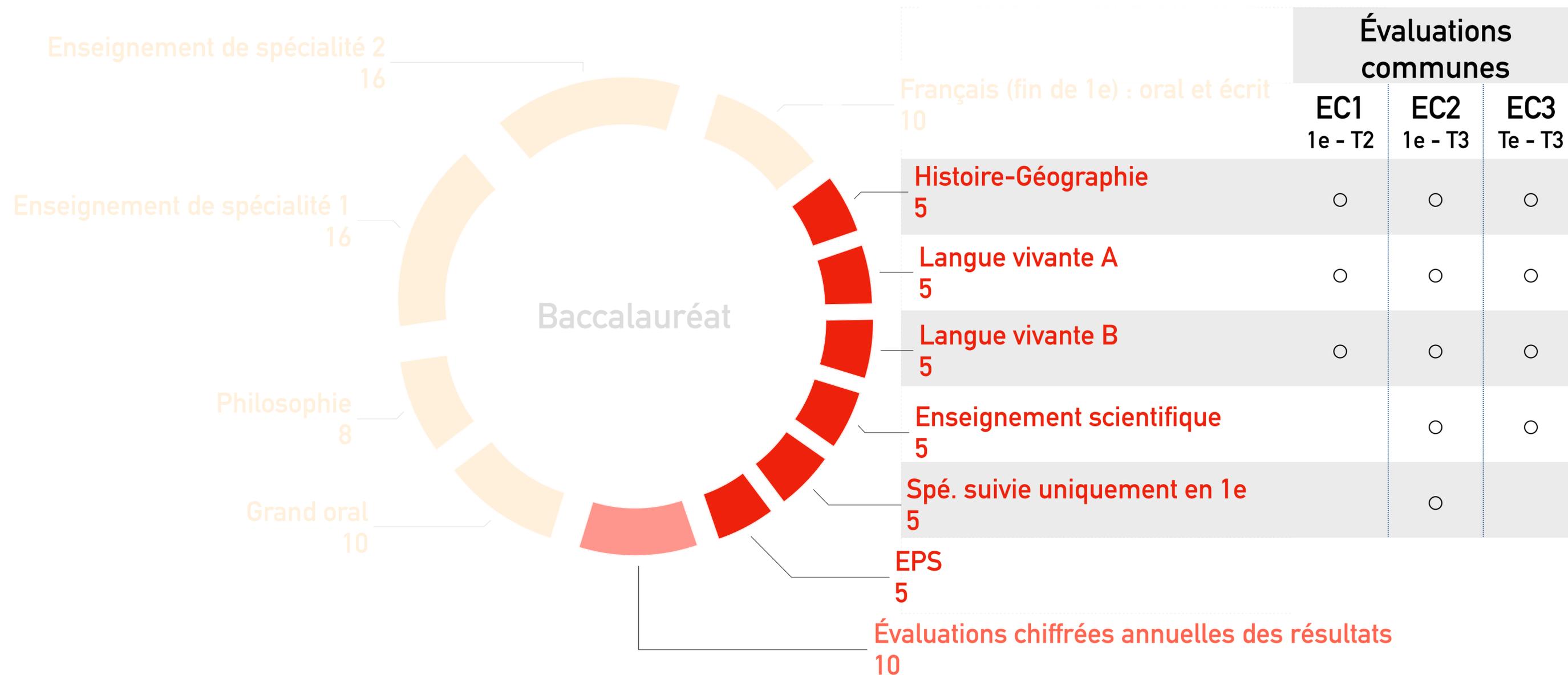
Les épreuves terminales sont :

- 1e : le français (écrit et oral)
- Te : les enseignements de spécialité, la philosophie, le grand oral

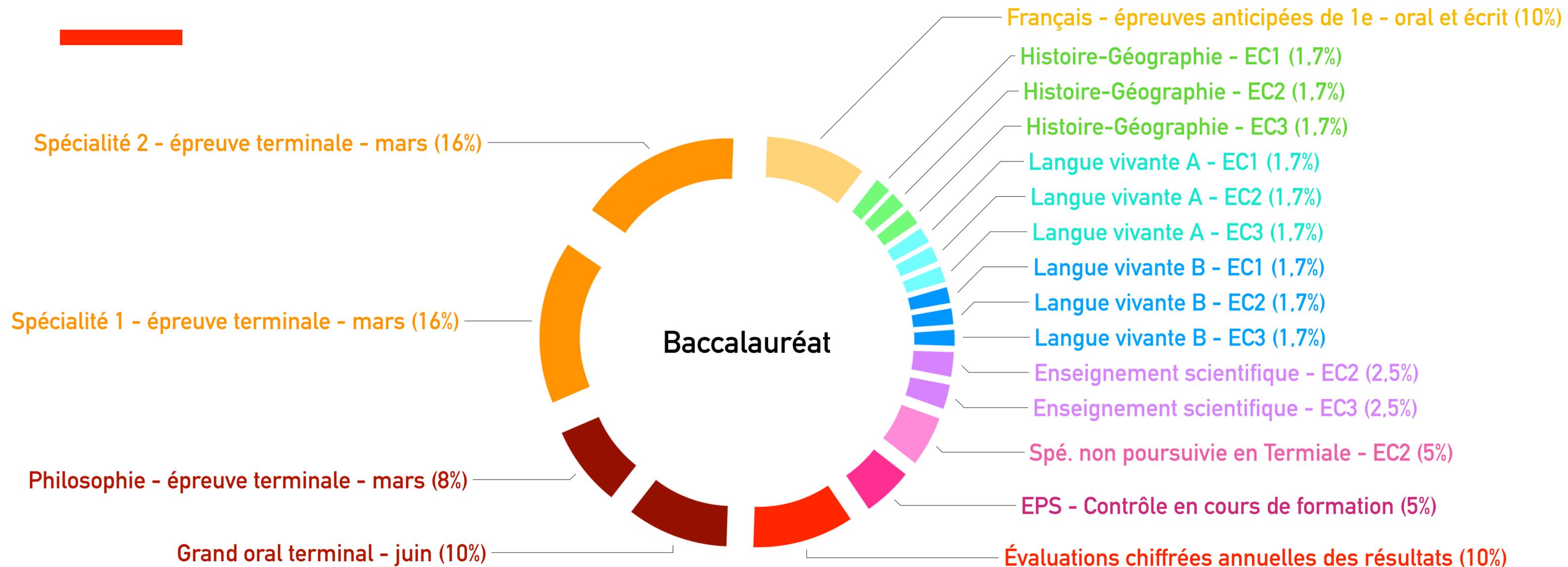


Le contrôle continu coeff. 40

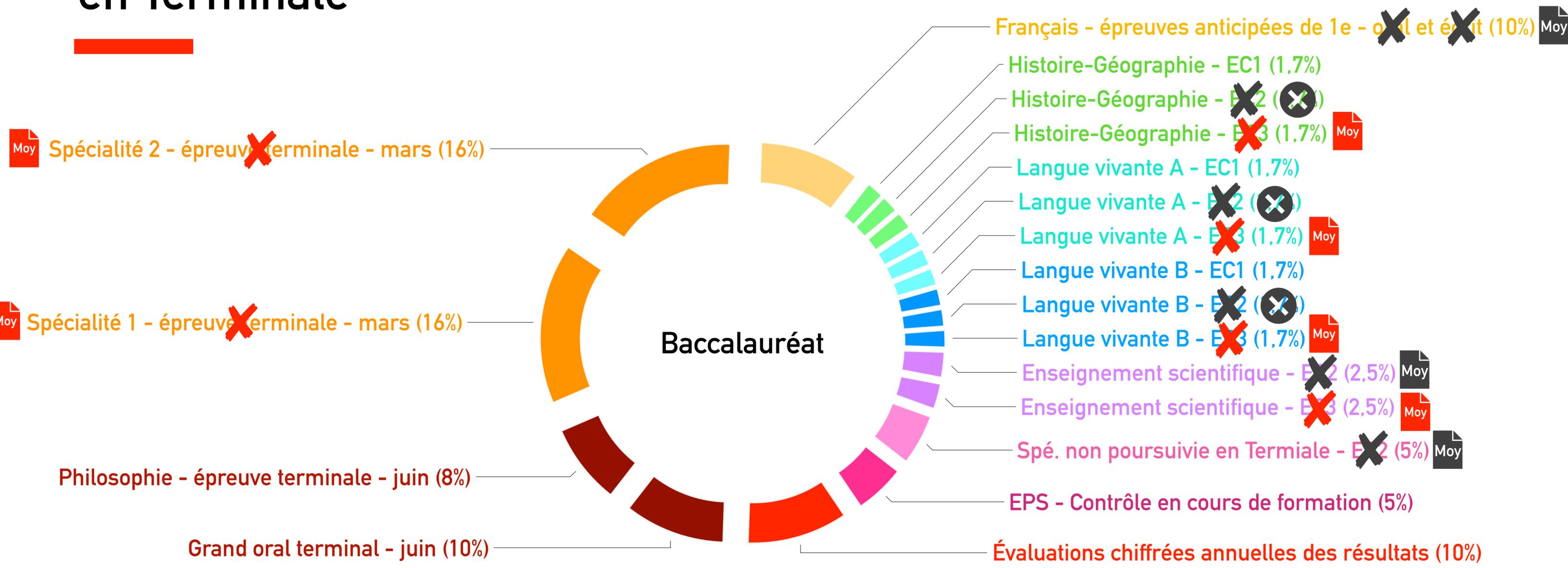
3 séries d'**évaluations communes** (coefficient 30) sont programmées : deux en 1e, une en Te.



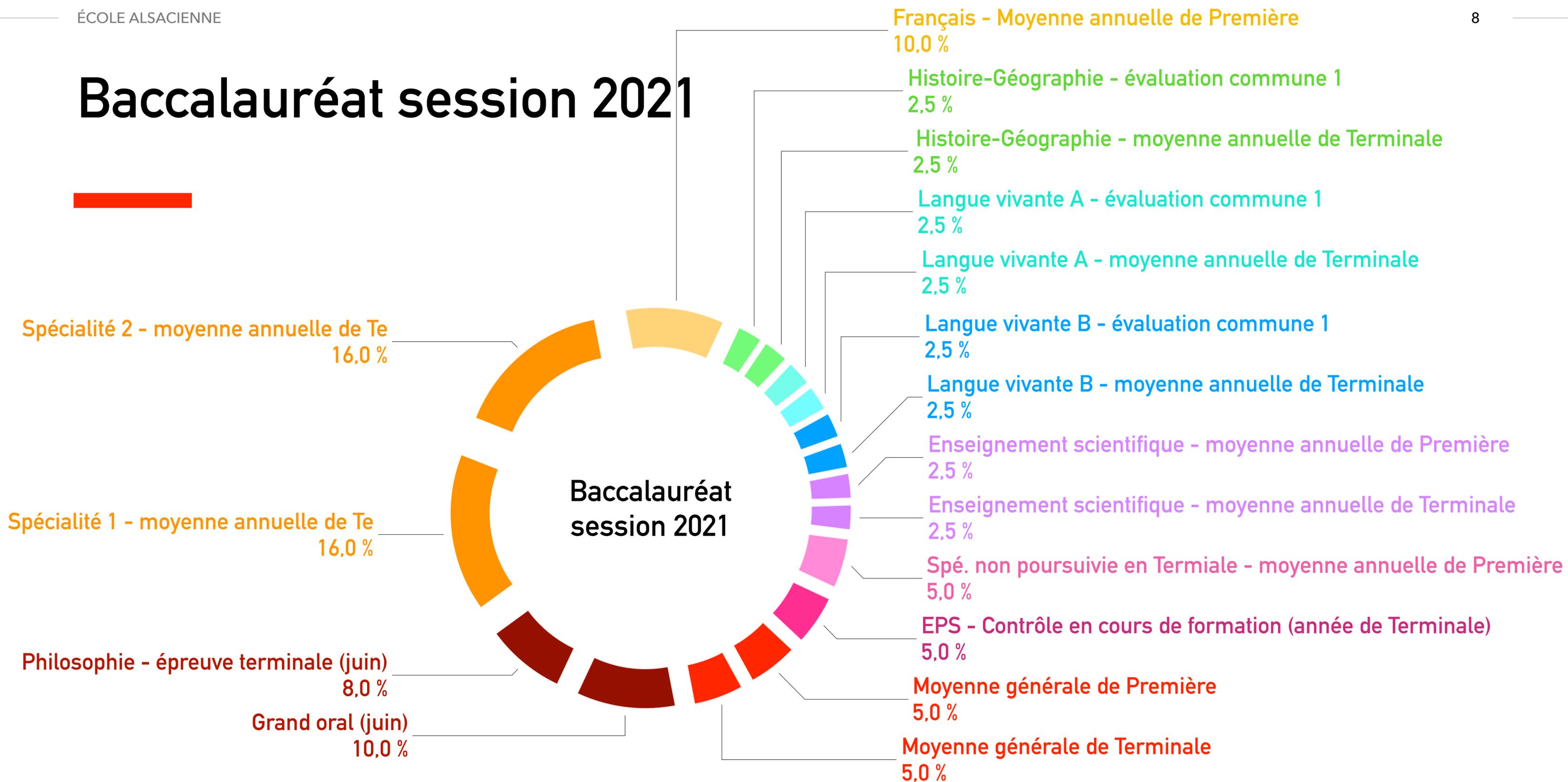
Coefficients habituels



Pour les élèves actuellement en Terminale



Baccalauréat session 2021





LE CONTRÔLE CONTINU

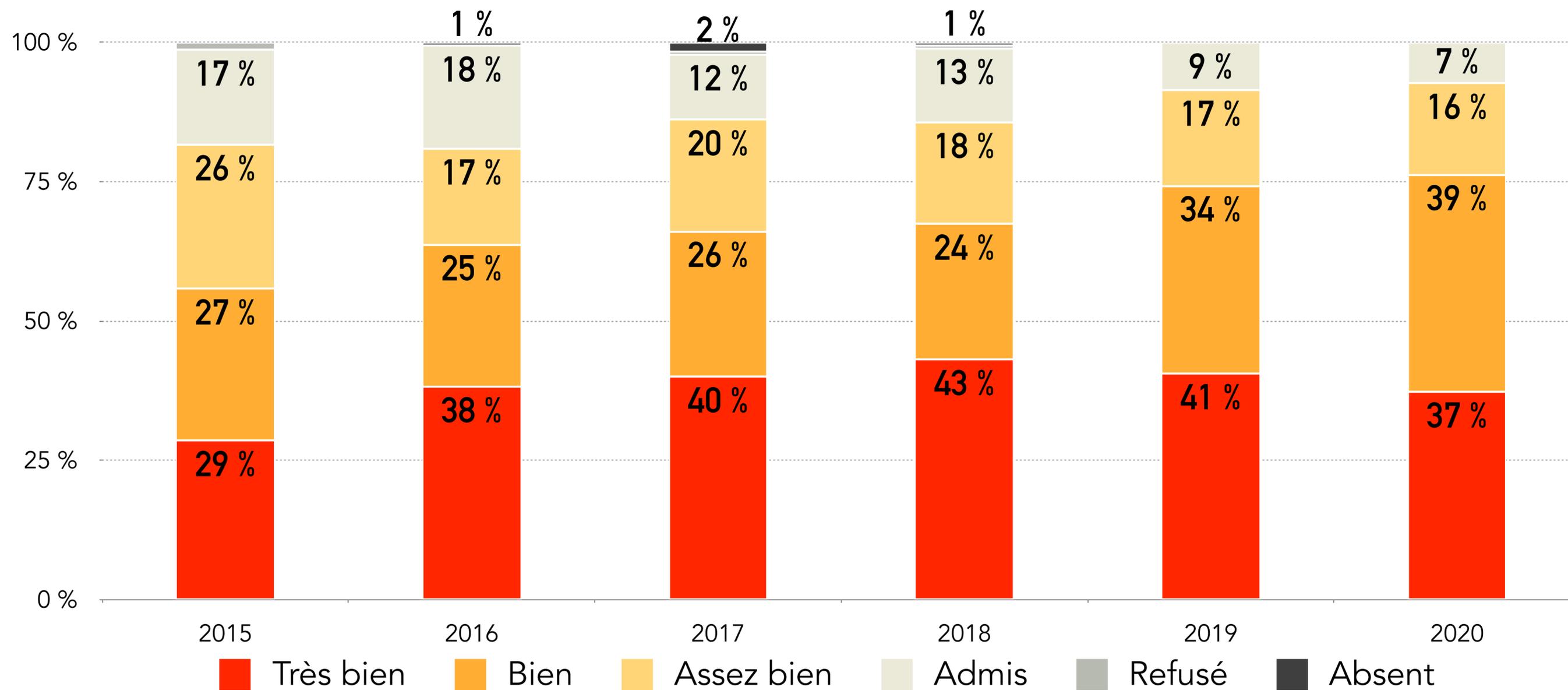


Le baccalauréat

Moyenne des notes de l'année
=
Moyenne des trois dernières années + 0,16 / 20

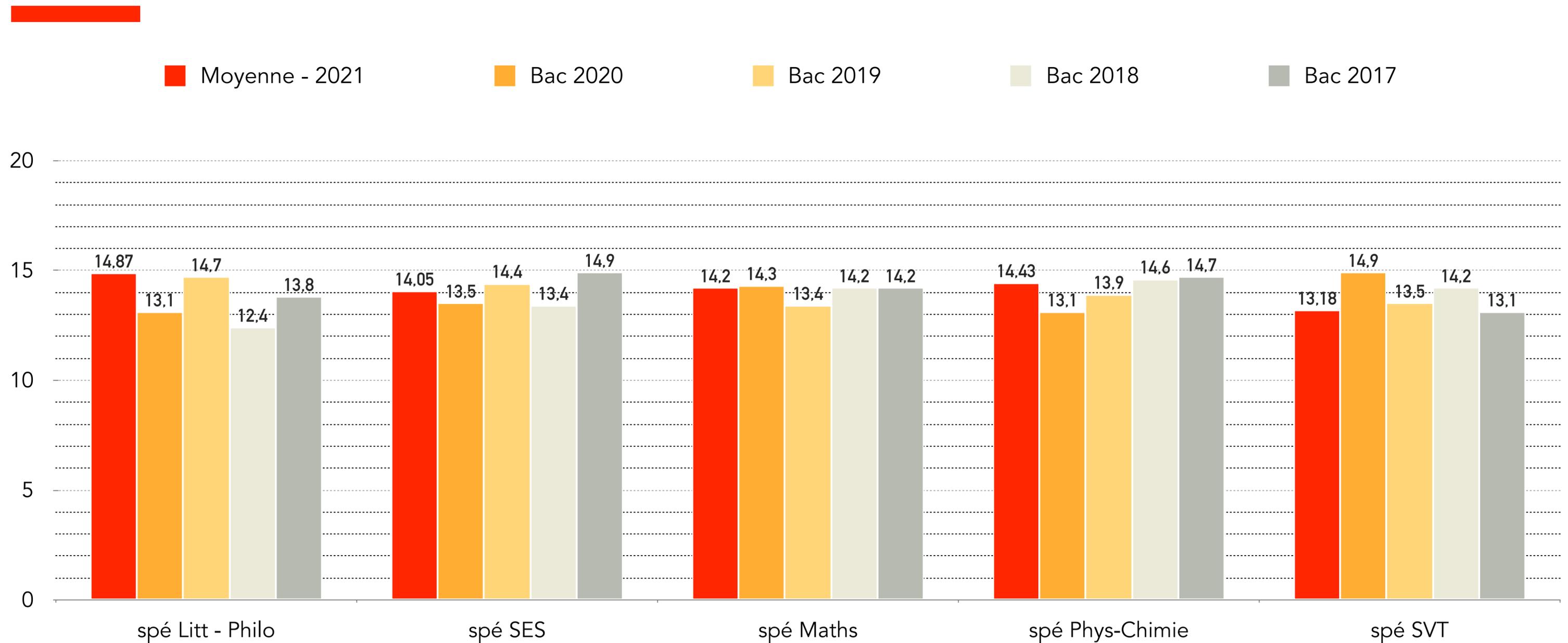
ES : + 0,77
L : - 0,02
S : - 0,25

Décision jury
Maths : + 1
Phys-Chimie : + 1



Terminale - spécialités

- Moyennes au 15 février 2021 trimestre des élèves de terminale en 2020/2021.
- Moyennes obtenues par les élèves au baccalauréat de 2017 à 2020

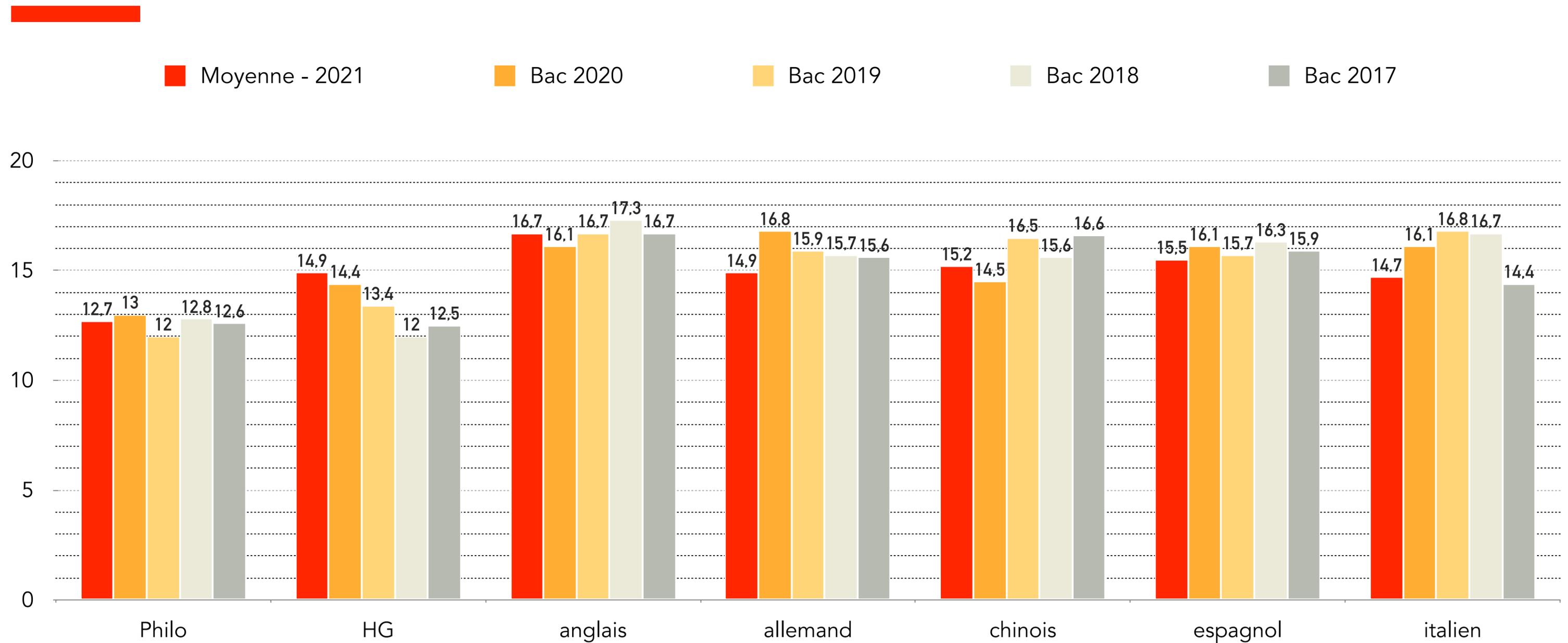


Écart entre les groupes spécialités

Litté-Philo	SES	Maths	Phys - Chimie	SVT	HGGSP	LLCE	NSI
-	0,8	0,7	0,3	-	0,4	-	-

Terminale - enseignements communs

- Moyennes au 15 février 2021 trimestre des élèves de terminale en 2020/2021.
- Moyennes obtenues par les élèves au baccalauréat de 2017 à 2020



Écart entre les groupes Enseignements communs

Philo	Histoire-Géo	Anglais	Allemand	Chinois	Espagnol	Italien
0,6	0,5	1,1	0,4	0,4	0,4	-



L'ÉPREUVE ORALE TERMINALE DITE « GRAND ORAL »



Épreuve du grand oral : définition et objectifs



- Entre le lundi 21 et le mercredi 30 juin 2021
- Épreuve individuelle.
- Préparation : 20 minutes. Durée : 20 minutes.
- L'épreuve permet au candidat de montrer **sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante.**
- Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une **argumentation**, et de montrer **comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.**

Épreuve du grand oral : phase préparatoire

- 
- Le candidat présente au jury **deux questions**, qui doivent obligatoirement porter sur les deux enseignements de spécialité.
 - Le jury choisit **une des deux questions**.
 - Le candidat dispose de **20 minutes de préparation**. Il peut réaliser un support qui sera remis au jury.

Épreuve du grand oral : déroulement



- **Premier temps : présentation de la question (5 minutes)**
 - Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question, puis il la développe et y répond.
 - Exposé sans notes et debout.
 - Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.
- **Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)**
 - Le jury interroge le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée.
 - Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

Épreuve du grand oral : déroulement



■ Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

- Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.
- Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.
- Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

Épreuve du grand oral : composition du jury

- 
- Deux professeurs de disciplines différentes
 - l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat ;
 - l'autre représente l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste.
 - Les examinateurs ne peuvent être les enseignants de l'élève.

Épreuve du grand oral : les « questions »

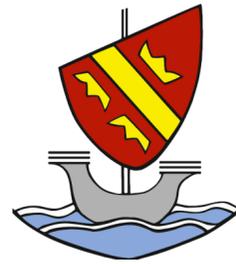
- 
- Définies par les élèves.
 - Adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal.
 - Singulières et personnelles, pour favoriser l'engagement du candidat et le rendre plus convaincant lors de sa présentation.
 - L'élève doit pouvoir exposer :
 - les enjeux intellectuels généraux de la question, qui font qu'elle mérite qu'on l'approfondisse et qu'on la problématise
 - les enjeux que cette question revêt à ses yeux : en quoi la question fait sens pour lui.
 - Simples questions de cours à réciter non adaptées. Questions riches qui nécessitent des recherches personnelles et la mobilisation de savoirs et savoir-faire acquis tout au long de la scolarité.

Épreuve du grand oral : l'évaluation

- 
- solidité des connaissances du candidat
 - capacité à argumenter et à relier les savoirs
 - esprit critique
 - précision de l'expression
 - clarté du propos
 - engagement dans la parole
 - force de conviction



DES QUESTIONS



École alsacienne - 2 mars 2021